

# Flash CPE N°28

26 novembre 2008 **Personnels d'Education**



## Commissaires Paritaires:

Alain CASTERAN [casteran\\_alain@yahoo.fr](mailto:casteran_alain@yahoo.fr)

Collège Françoise Giroud 34350 VENDRES 06 10 81 67 17 – 06 28 84 65 82

Christophe PORTAL [ac-montpellier@se-unsa.org](mailto:ac-montpellier@se-unsa.org)

Collège Sport et nature 48000 LA CANOURGUE 06 81 44 71 25

Fabienne PIRES [fabienne.pires@ac-montpellier.fr](mailto:fabienne.pires@ac-montpellier.fr)

Lycée Léonard de Vinci 34080 MONTPELLIER 04 67 10 40 10

Nicole RAOUX [nicole.raoux@ac-montpellier.fr](mailto:nicole.raoux@ac-montpellier.fr)

Lycée Geneviève de Gaulle 30540 MILHAUD 04 66 74 62 10

**Sommaire : Elections professionnelles du mardi 2 décembre: nos acquis.**  
**Actualité: Le collège en roue libre.. Nos propositions pour un lycée démocratique**

## **Elections professionnelles 2 décembre 2008: faites la différence !**

Chères collègues, chers collègues,

**mardi 2 décembre, jour des élections professionnelles, approche.**

Cette élection, qui se déroule tous les trois ans, permet aux enseignants de se déterminer et d'apporter leurs suffrages à ceux qui sont, pour eux, les plus à même de les représenter, au niveau académique et au niveau national.

**Au plan national**, nous avons rappelé les grandes lignes de **l'action du SE-UNSA** (4 pages de novembre).

### **Disparition du rapport Thélot :**

le SE-UNSA s'est opposé à ce rapport, qui permettait au chef d'établissement de choisir « le CPE le plus méritant » pour « conduire ses pairs au sein d'une équipe vie scolaire modernisée ».

Il reste cependant toujours d'actualité d'affirmer les fondamentaux de nos missions, et notre besoin de reconnaissance et d'autonomie.

### **Application de l'ARTT :**

le SE-UNSA a été partie prenante de ce qui représentait une amélioration de nos conditions de travail. Il est vrai que les périodes de rentrée sont souvent des périodes de pressions et de tracasseries pour l'emploi du temps du CPE. Il est vrai que le texte sur les 35 heures est souvent mal appliqué et en conséquence les 35 heures peuvent être facilement dépassées. Nous persistons à considérer que 35 heures valent mieux que 39, malgré les grincheux qui ne trouvent de raison d'exister que dans la critique systématique.

### **Amélioration des ratio à la hors-classe :**

le SE s'est battu pour faire progresser les promotions, puisque les CPE subissaient une vraie injustice avec un ratio très faible. En 2007, 288 promotions ont été accordées au lieu de 182 en 2006, soit **58% d'augmentation**. Cette progression est encore insuffisante. Au cours de notre prochain mandat, nous ferons le maximum pour aligner les ratios hors-classe sur ceux des certifiées et des agrégés.

### **Formation des CPE aux côtés des enseignants :**

en 2006, les CPE ne figuraient plus dans le projet de formation des enseignants. Le SE-UNSA a été la seule organisation à déposer un amendement au Conseil supérieur de l'éducation du 14/12/06 pour combattre ce qui était une exclusion progressive des CPE de l'équipe éducative.

### **Participation au Conseil pédagogique :**

le SE-UNSA, contre l'avis des autres syndicats, s'est battu pour affirmer notre existence au sein de ce conseil, et ainsi renforcer les acquis du décret du 11/10/89 qui nous « associe aux personnels enseignants pour assurer le suivi individuel des élèves (...) ». Certains regrettent sans doute le bon vieux temps du surveillant général..

### **Accompagnement éducatif :**

notre intervention début octobre 2008 a permis que le taux horaire de ces actions soit valorisé, ce que nous demandions depuis longtemps. Le texte est à paraître prochainement.

**Au niveau académique**, nous avons mis en place, sans décharge syndicale, un suivi des collègues, que nous avons accompagnés lors des mouvements inter et intra-académiques, et que nous avons conseillé et suivi au quotidien dans leurs problèmes professionnels.

Nous connaissons les dossiers et la situation des CPE, et nous sommes là pour les aider, sans faire étalage de ces interventions. Notre sérieux et notre dévouement sont reconnus par tous.

Nous avons choisi dans notre campagne de ne pas critiquer les autres syndicats. L'injure ne rabaisse que son auteur. Chacun a sa spécificité et un goût plus ou moins prononcé pour la polémique, mais ces collègues, il faut s'asseoir de temps en temps avec eux pour défendre les CPE d'une même voix. Nous avons, au moins avec certains, le souvenir de combats communs. Cependant, nous ne renierons ni notre engagement, ni nos convictions *pour quelques voix de plus*.

En 2005, les CPE de l'académie de Montpellier ont voté largement pour une organisation qui ne présente désormais des listes que dans **trois académies** sur l'ensemble du territoire. Est-ce suffisant ?

**S'opposer et proposer**

*jeune(s)  
en tête!*



Concrètement, cette organisation, absente dans toutes les instances où se joue l'avenir des CPE, est effectivement en mesure de vérifier votre barème pour tel ou tel aspect de votre carrière. C'est tout à fait respectable. Mais est-ce suffisant ?

Les CPE du SE-UNSA ont fait le choix d'une organisation qui siège dans toutes les instances paritaires, de l'échelon départemental à l'échelon national, et les représente sur tous les grands dossiers via sa fédération et son union interprofessionnelle. Nous avons choisi un syndicalisme qui fait avancer les choses.

Au SE-UNSA, nous ne sommes ni des « gréviculteurs » professionnels ni des cultivateurs du malaise, de l'insatisfaction ou de la frustration.

**S'il faut savoir dire non et s'opposer, il faut aussi proposer et construire.**

**Le SE-UNSA s'opposera toujours aux adeptes du double langage et aux « champions du zéro acquis », pour qui le seul changement, c'est l'immobilisme.**

***S'opposer et proposer. Discuter, mais rester fermes sur nos positions.***  
**Voilà notre vision du syndicalisme.**

### **Actualité de l'éducation**

#### **Le collège en roue libre...**

Ministre des « coups médiatiques », Xavier Darcos ne semble avoir ni le temps ni le goût de faire avancer les chantiers en cours au collège. Naguère « *maillon faible* » du système éducatif et à ce titre légitime objet d'attention, le collège a disparu des préoccupations ministérielles.

Mis à part quelques programmes vaguement relookés, la mise en œuvre du socle commun est au point mort. Le ministère observe ainsi la plus grande discrétion sur le livret personnel de compétences de l'élève. Conduite l'année dernière dans toutes les académies, son expérimentation aurait dû donner lieu à la rédaction définitive du livret avec une entrée en vigueur en septembre. Même inertie sur le Diplôme national du Brevet, dont la rénovation définitive a des allures d'arlésienne. Promise pour la session 2009, on croit comprendre qu'elle attendra encore...

A cet immobilisme qui confine au mépris pour les élèves et les collègues répond la violence des coupes budgétaires. **À la rentrée 2009, les collèges perdront 4700 ETP (équivalents temps plein) tout en accueillant 8000 élèves de plus...**

#### **Pour un lycée démocratique**

**Face aux annonces du ministre, le SE-UNSA formule des exigences pour la mise en œuvre de la réforme du lycée:**

- des conditions d'enseignement améliorées (dédoublément, effectifs des groupes...)
- des moyens en postes maintenus dans les lycées
- un service des enseignants, défini sur une base hebdomadaire, incluant les missions d'accompagnement et la concertation
- une revalorisation de l'ISOE pour prendre en compte les nouvelles missions liées à la réforme.

**Pour construire un lycée vraiment démocratique, le SE-UNSA continue à avancer ses propositions :**

- une organisation qui rompt avec les filières socialement marquées : pas de voies et séries étanches mais des parcours souples, reposant sur un choix de modules encadré par des règles assurant la cohérence de la formation ;
- des formes d'accompagnement renforcées et renouvelées pour tous les élèves : aide à la construction d'un parcours personnalisé ; aide au travail personnel ; préparation à l'enseignement supérieur (travail sur projet, travail collectif, recherche documentaire...). Dans ce cadre, le SE-UNSA revendique un professeur référent pour 15 élèves ;
- une classe de seconde réellement exploratoire : obligation pour les élèves de choisir les modules de découverte dans au moins trois dominantes différentes, dont la dominante Technologie.

***Le 2 décembre 2008, faites la différence !***  
***Votez et faites voter pour les listes du SE-UNSA.***

**Flash réalisé par Alain CASTERAN**

**SE-UNSA Académie de Montpellier**  
**474 allée Henri de Montmorency BP 9026 34090 Montpellier Cedex**  
**Tél : 04 67 64 51 38 / Fax : 04 67 64 32 02**  
**e-mail : [ac-montpellier@se-unsa.org](mailto:ac-montpellier@se-unsa.org) /**  
**site internet : <http://sections.se-unsa.org/montpellier/>**

*jeune (s)  
en tête !*